

L'enseignement catholique sous contrat face au wokisme : « Si ça continue, on ne pourra plus remplir notre mission d'anthropologie chrétienne. »

Article rédigé par *Fdesouche*, le 28 juin 2023

Source [Fdesouche] : Un an après Saint-Jean de Passy (Paris), c'est au tour de l'Institution Saint-Jean-Paul II, à Compiègne (Oise), d'être dans la tourmente.

Le 9 juin, le rectorat d'Amiens a rendu un rapport sur ce collège-lycée privé sous contrat après les accusations de plusieurs professeurs. Ces derniers dénoncent l'interdiction du directeur Étienne Ancelin d'emmener les élèves voir les films *Simone*, *le voyage du siècle*, d'Olivier Dahan, et *Rafiki*, de Wanuri Kahiu. (...) Contacté par Famille Chrétienne, il a préféré ne pas faire de commentaire le temps de l'enquête judiciaire. Le 22 juin, malgré plusieurs tentatives d'apaisement au sein de l'équipe professorale, Étienne Ancelin a demandé sa retraite anticipée, laissant de nombreux parents et professeurs désarmés et inquiets pour l'avenir. Dans son rapport, le rectorat n'hésite pas à mettre en cause implicitement l'anthropologie chrétienne défendue par l'établissement catholique de l'Oise. Il note que, si les programmes sont « globalement respectés », « une partie des éducations transversales traitant des questions de société est abordée de manière inégale et incomplète, particulièrement sur l'éducation à la sexualité et sur les discriminations ». Malheureusement, le collège-lycée Jean-Paul II de Compiègne ne fait pas figure d'exception. Ces derniers temps, après certains cours d'histoire, de sciences ou d'éducation civique, d'autres directeurs d'établissements catholiques ont été accusés par des professeurs, des parents ou des élèves de propos jugés discriminatoires. Alors que le ministère de l'Éducation nationale augmente la pression sur l'enseignement privé, ces accusations sont-elles le symptôme d'une école où la liberté d'enseignement est menacée ?

[Lire la suite](#)

28/06/2023 01:00